

INFIRMIER BREVETE (H/F/X)

Vous dépendez de l'Infirmier en Chef qui rapporte à l'Infirmier Chef de Service / Coordinateur MSP
OU

Vous dépendez de l'Infirmier Chef de Service qui rapporte au Directeur Infirmier

Vous délivrez des soins globaux (infirmiers et psychosociaux) et accompagnez les patients présentant diverses affections psychiatriques, neurologiques ou autres, afin de maintenir, d'améliorer ou de rétablir leur santé physique et psychique et de contribuer à leur réhabilitation et leur (ré)insertion sociale.

Votre fonction :

➤ Informer et soutenir les patients et leur famille sur le plan psychosocial

- Accueillir les patients, établir une anamnèse infirmière, effectuer un entretien préliminaire en collaboration avec le médecin
- Etablir le plan de soins infirmiers intégré au plan de soins global du patient
- Délivrer des explications et rassurer les patients ainsi que les familles concernant l'état de santé et les modalités organisationnelles
- Organiser, animer et encadrer les patients lors des activités psychothérapeutiques, socio thérapeutiques et occupationnelles
- Coordonner et centraliser la prise en charge en tant que référent de la personne
- Préparer les personnes en vue d'un départ temporaire ou définitif

➤ Exécuter des tâches de soins et d'accompagnement des patients

- Exécuter divers actes techniques infirmiers d'initiative ou conformément à la prescription médicale et conformément à la loi relative à l'art infirmier
- Réaliser des soins corporels et d'hygiène, aider et stimuler les patients à la réalisation de ces soins
- Observer et contrôler l'état de santé des patients, détecter et signaler les changements éventuels
- Préparer, vérifier et administrer la médication, conformément à la prescription médicale et assurer le suivi des effets sur le patient

➤ Collaborer à l'optimisation des services et du suivi des patients

➤ Participer à la construction, à l'établissement et à l'entretien d'un réseau de soins ambulatoires

Conditions requises :

- ✓ Etre détenteur du Brevet d'Infirmier Hospitalier
- OU
- ✓ Etre en dernière année d'études d'Infirmier Breveté (Être diplômé en 2022)

Seuls les candidats répondant aux conditions requises et possédant un dossier complet (**lettre de motivation + C.V. (pour les étudiants) + copie du diplôme + équivalence de diplôme le cas échéant + VISA**) pourront être convoqués à un entretien de sélection.

Nos responsables de sélection sont formés à la diversité et à l'égalité des chances. Votre couleur de peau, sexe, âge ou handicap, ... ne jouent aucun rôle dans l'évaluation de vos compétences. Si vous souffrez d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie, vous pouvez demander une adaptation de la procédure de recrutement en précisant quels sont vos besoins.

Nous pourrions également envisager ensemble, si cela s'avère nécessaire, un aménagement du contenu de la fonction ainsi que du poste de travail.

Compétences et connaissances requises :

- Faire preuve de fiabilité
- S'auto-développer
- Atteindre les objectifs
- Travailler en équipe
- Agir de manière orientée service
- Résistance au stress
- Empathie
- Communication

Conditions d'exercice de la fonction :

Infirmiers brevetés : Barème 1.43-1.55

Contrat à durée déterminée ou contrat de remplacement (Possibilité de contrat à durée indéterminée sous réserve de bilans de fonctionnement positifs)

Modalité d'introduction des candidatures :

Les candidatures complètes doivent être envoyées via le formulaire en ligne sur le site www.marronniers.be ou par courrier à Madame Valérie LAHIER, Directrice des Ressources Humaines : 94 Rue Despars 7500 TOURNAI ou via l'adresse : jepostule@marronniers.be

Pour le 26 janvier 2022 au plus tard.

Infirmier(e)s

FICHE DE DESCRIPTION DU POSTE DE TRAVAIL

Dans l'exercice de ses fonctions, le travailleur concerné doit mettre en œuvre un certain nombre d'aptitudes et de capacités dans un (ou plusieurs) environnement(s) déterminé(s). Parmi celles qui sont mentionnées ci-dessous ...

Ce descriptif n'exclut bien sûr pas la recherche d'aménagements raisonnables en vue d'ajuster la situation de travail aux aptitudes du (candidat) travailleur.

L'aptitude/capacité en question est très souvent sollicitée et exigée :

Rester debout
utiliser les bras/épaules
utiliser les jambes/hanches
bouger le torse/le tronc
bouger la tête
bouger les mains
bouger les doigts
coordonner les membres supérieurs
coordonner les membres inférieurs
voir
entendre
Parler/s'exprimer
Tolérance à la lumière
comprendre des instructions simples
comprendre des instructions complexes
être attentif, concentré
analyser un problème, une situation ...
écrire sans fautes d'orthographe
utiliser un ordinateur
écrire

L'aptitude/capacité en question est parfois nécessaire :

Rester assis
Changer de position
Marcher
Conduire des véhicules
Soulever plus de 20Kg
regarder longuement (fixer) un écran
apprendre de nouvelles tâches
mémoriser, retenir